

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche .

UNIVERSITE DE BORDEAUX

## DIPLOME D'ETAT DE SAGE-FEMME

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-1 ;

Vu l'arrêté du 19 juillet 2022 accréditant l'UNIVERSITE DE BORDEAUX en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Vu les procès-verbaux du jury ;

### Diplôme d'Etat de sage-femme

est délivré à Mme **AURIANE LEMENICIER**, date de naissance le 31 mai 2000 à LONS-LE-SAUNIER (039)  
au titre de l'année universitaire 2023-2024 et confère le **Grade de Master**,  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

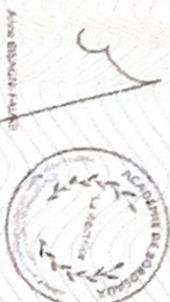
Fait le 26 juin 2024

Le Président de l'université de  
Bordeaux



Dean LEWIS

La Rectrice d'Académie,  
Chancelière des universités



Anne BISAGNI-FAURE